Réunion n°2-2010/2011	Association Subaquatique Catalane	

Réunion du comité directeur du 19 novembre 2010

Relevé de décisions

Perpignan, le 24 novembre 2010

Présents : Hugues ABEL, Denis CLUA, Jean-Philippe DENAY, Yvan DRICOT, Yves GRALL, Alain GRANDJEAN, Delphine PASQUINI, Pierre PEIX, Francisco Paco RODRIGUEZ, Thierry SALVADOR, Thomas ZETTWOOG.

Absents : Claude JAUBERT, Alain LALOI, Patrick MOUCHE

11 des 14 membres du comité directeur sont présents, les membres présents peuvent valablement délibérer.

1) Validation comptes rendus : Les comptes-rendus de la réunion du comité directeur du 14/10/2010 et de l'AG du 06/11/2010 qui n'ont amené aucune observation sont approuvés. Le PV de l'AG signé sera adressé aux adhérents du club par messagerie.
2) Election du bureau : Sont élus à l'unanimité
   - Pierre PEIX : Président
   - Alain GRANDJEAN : Trésorier
   - Thomas ZETTWOOG : Secrétaire
   - Thierry SALVADOR : Secrétaire Adjoint
3) Délégation de signature pour le compte bancaire : Conformément à nos statuts (article 8) le président, le vice-président, le trésorier et le trésorier adjoint ont seul et individuellement la signature sociale pour le fonctionnement des comptes bancaires ou des chèques postaux. La délégation de signature à Pierre PEIX (Président), et Alain GRANDJEAN (Trésorier) est confirmée à l'unanimité des membres présents.
4) Le bureau : il est rappelé le souhait exprimé lors de la création du club de changer régulièrement les membres du bureau. Le club doit appartenir à l'ensemble des membres et il n'y a pas de raison que les fonctions du bureau soient toujours occupées par les mêmes personnes. Il semble important pour une saine démocratie que ces postes tournent régulièrement.

   PS : dans cette logique, les membres du comité directeur peuvent d'ors et déjà réfléchir à la possibilité d'occuper l'une des fonctions lors d'un prochain mandat, en particulier les postes de Président et Secrétaire qui sont inchangés depuis la création du club.
5) Approbation de notes d'organisation : Les notes d'organisation :
   - n°3 « Règles d'entretien du matériel »
   - n°5 « Organisation des sorties mer, utilisation du matériel du club et gonflage »

   mises à jour sont approuvées à l'unanimité.

   Ces notes sont annexées au présent relevé de décisions.

   Chaque membres doit les respecter, pour ce qui le concerne.
6) Délégation du Président : le comité directeur prend acte d'une part que le tableau « Qui fait Quoi » permet de désigner les personnes qui sont responsables d'une fonction particulière et d'autre part que cette désignation vaut délégation de la part du Président.
7) Tableau « Qui fait Quoi » : Le tableau « Qui fait Quoi » mis à jour est approuvé par le comité directeur. Ce tableau est annexé au présent relevé de décisions.
8) Postes vacants : Les postes « modérateur BLOG » et « coordination pour l'organisation des repas et des pots » sont vacants ! Il est demandé des volontaires parmi les autres membres du club.

9) Arrivé du compresseur : le nouveau compresseur arrivera sous 15j à Saint Charles. Il faudra alors venir très rapidement le chercher pour l'amener jusqu'au local. Il faudra ensuite l'installer et mettre en place l'organisation. Il s'agit d'un équipement « à risque » qui nécessite des dispositions particulières pour son utilisation : désignation de responsables, mise en place d'un manuel d'utilisation et de consignes, formation et désignation des personnes autorisées à gonfler...

Il est demandé à chacun, dans la mesure de ses possibilités, de donner un coup de main pour la mise en place de ce compresseur. En particulier lorsqu'il arrivera à Saint Charles il faudra rapidement de nombreux bras pour le recharger dans un camion et l'amener à sa destination finale (Saint-Jean-Laseille)

10) Validation des décisions de formation : Les moniteurs proposent cette saison de :

- former comme d'habitude les jeunes, les niveaux 1 et 2,
- mettre en place une formation N3 ; les plongées à 40m seront organisées par notre club dans une structure commerciale pour le support logistique sur quelques jours bloqués (sous forme de stage).

Par contre, le club ne proposera pas cette année de formation d'initiateurs.

Une formation GC4 (module complémentaire qui permettra aux récents initiateur de former les N2) devrait être organisée début 2011 via le CODEP

A signaler que la priorité est donnée à la finalisation des préparations N2 démarrées la saison passée.

Cette proposition est validée par le comité directeur.

11) Plans de secours : les 2 plans de secours mer et piscine sont à réviser. Après mise à jour ils seront transmis aux membres du CD pour avis. Des exercices d'application seront organisés dans la foulée.

12) Divers : Pierre indique qu'il vient de participer à une réunion concernant la formation de scolaires. Il serait possible d'engager un partenariat visant à la formation de quelques jeunes (environ 5 maxi) le mercredi soir. Ce point sera à débattre.

Le secrétaire

PS : les dates suivantes sont proposées pour les réunions du comité directeur pour la saison 2010 / 2011 :

- vendredi 14 janvier 2011
- vendredi 03 juin 2011
- vendredi 02 septembre 2011